

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

90/05

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

LE CANADA ET L'INDOCHINE

DÉCLARATION EN CHAMBRE

DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK

CHAMBRE DES COMMUNES

Le 25 janvier 1990

Monsieur le Président, je tiens à rendre compte à la Chambre des efforts que la communauté internationale déploie pour mettre un terme à la violence qui afflige le Cambodge depuis une quinzaine d'années. Le peuple Cambodgien a beaucoup souffert de l'invasion de son territoire, de violations inouïes des droits de la personne ainsi que de la guerre civile. Nous voulons que cesse le cycle de la souffrance au Cambodge et nous tenons à ce que le Canada fasse sa part à cet égard.

Il y a des mesures que le Canada peut prendre pour lutter contre la souffrance au Cambodge, et ces mesures peuvent contribuer à l'établissement d'une paix durable.

L'histoire récente du Cambodge est un véritable drame caractérisé par la guerre, l'agitation et la mort. Pendant la guerre du Vietnam, environ 600 000 Cambodgiens ont été tués. A la fin de la guerre, en avril 1975, les forces Khmères Rouges ont renversé le gouvernement Cambodgien de Lon Nol. Les atrocités qui ont par la suite été perpétrées par le régime de Pol Pot entre 1976 et 1979 ont été condamnées par la communauté internationale ainsi que par des canadiens de toutes conditions sociales.

L'expulsion des Khmers Rouges par les Vietnamiens en 1979 a résulté en une longue guerre civile opposant trois parties Cambodgiennes à un gouvernement mis en place par l'armée Vietnamiennne. Onze ans plus tard, malgré les démarches diplomatiques, la guerre se poursuit et les Cambodgiens continuent à mourir. Les ressources limitées de l'Indochine sont gaspillées de façon tragique sur le champ de bataille.

En septembre 1989, le Vietnam a retiré ses troupes du Cambodge. Depuis, la guerre civile s'est intensifiée. Les lignes de front ont été modifiées, mais, en général, elles sont restées à peu près les mêmes qu'il y a onze ans. Les solutions militaires ont à plusieurs reprises été préférées aux solutions politiques.

Les victimes demeurent les mêmes: le peuple Cambodgien et, -naturellement, tous les Indochinois qui ont souffert pendant trop longtemps de conflits militaires prolongés.

Depuis le début de la guerre, le Canada a contribué au financement des efforts déployés par les Nations Unies et ses organismes à l'intention des 300 000 Cambodgiens cherchant refuge à la frontière entre la Cambodge et la Thaïlande. Nous n'oublions pas les Cambodgiens, et notre aide, notamment une aide alimentaire, s'élèvera à 3 millions de dollars au cours du présent exercice.

Nous reconnaissons également la nécessité d'aider les huit millions de Cambodgiens qui vivent toujours au Cambodge et dont la vie a été perturbée par la guerre. Leurs besoins sont urgents et réels. La réponse à leurs souffrances ne doit pas être indéfiniment liée à l'accomplissement de progrès vers un règlement politique.

C'est pourquoi le gouvernement est maintenant sur le point de rétablir l'admissibilité du Cambodge, du Vietnam et du LAOS, les trois pays d'Indochine, au programme canadien d'aide publique au développement.

L'ACDI se penche actuellement sur la nature exacte que prendra cette aide. Dans le cadre de cette démarche, un représentant de notre ambassade a Bangkok est actuellement au Cambodge avec des représentants d'organismes non-gouvernementaux canadiens pour trouver le meilleur moyen d'octroyer de nouveau une aide à ce pays.

Au début, les programmes d'aide ne seront pas d'une grande envergure et ils mettront l'accent sur l'aspect humanitaire. A long terme, ils évolueront en fonction des progrès accomplis et des réalités politiques qui prévaudront dans les régions en cause. Nous ferons en sorte que l'aide canadienne ne contribue pas aux efforts militaires d'un des groupes. Nous ne permettrons pas non plus que cette aide soit utilisée par des groupes ou des gouvernements qui ont par le passé montré un manque flagrant de respect pour les droits fondamentaux de la personne. Nous insisterons par exemple pour qu'aucune aide canadienne ne soit distribuée dans des secteurs contrôlés par les Khmers Rouges.

Le noeud du conflit Cambodgien demeure la participation des Khmers Rouges à un éventuel règlement. Le régime de la terreur imposé par Pol Pot fut l'un des chapitres les plus sanglants de l'histoire de l'humanité. Sur la question du Cambodge, le Canada a toujours prétendu qu'il fallait à tout jamais empêcher les Khmers Rouges de reprendre le pouvoir.

Nous avons demandé aux Chinois, aux Soviétiques et aux autres nations fournissant des armes aux parties en cause dans le conflit Cambodgien de mettre un terme à leur aide militaire. Le Cambodge n'a rien à gagner de l'importation d'armes additionnelles. Les Indochinois ont vu suffisamment de matériel de guerre pour le reste de leur vie.

Deux événements importants ont permis de dénouer la vieille impasse Cambodgienne. Le premier fut la reconnaissance par les parties en cause et les pays voisins du Cambodge du fait que la guerre ne produirait aucun gagnant mais paralyserait le développement du Cambodge et de ses voisins. Le second fut la décision de considérer la recherche de la paix dans une perspective régionale non limitée aux combattants en présence. Cette prise de position a découlé des rencontres officieuses de Jakarta, qui ont permis aux six nations de l'ASEAN de participer directement aux discussions avec les parties Cambodgiennes, le Vietnam et le LAOS.

Les diverses parties et les pays en question ont ensuite sillonné en dehors de région afin de faire de la recherche de la paix une préoccupation vraiment internationale et d'obtenir la participation des membres permanents du conseil de sécurité et celle d'autres pays ayant un intérêt particulier à l'égard de la question ou désirant contribuer à son règlement. La conférence de Paris a alors été convoquée. Le Canada a été invité en raison de son expérience unique dans le domaine du maintien de la paix, de ses nombreuses relations dans la région et de sa réputation de nation modérée qui inspire confiance.

A la conférence de Paris, toutes les parties se sont entendues sur la participation des Nations Unies, laquelle a pris la forme d'une mission d'enquête technique envoyée au Cambodge. Les participants à la conférence ont de plus accompli des progrès considérables au chapitre de l'élaboration d'un mécanisme international de contrôle et de la mise au point des tâches complexes qui devront être abordées dans le cadre d'un tel mécanisme. Le Canada a coprésidé le comité en question avec l'Inde et le Parlement peut être fier des compétences et de l'efficacité des membres de la délégation du Canada. Ce premier comité a produit un accord qui pourrait bien ouvrir la voie à des progrès additionnels.

Il se peut que la conférence de Paris reprenne, et le Canada ainsi que d'autres pays seront peut-être appelés à participer à des activités de maintien de la paix et de transition menées sous l'égide des Nations Unies. Il faudrait faire en sorte que toute initiative de maintien de la paix de l'ONU au Cambodge ait de bonnes chances de succès et soit conçue de façon raisonnable et réaliste. Il est tout aussi important que les participants possibles soient suffisamment prêts. Des fonctionnaires de mon ministère et du ministère de la Défense nationale examinent actuellement, dans le cadre de ce processus, les récentes expériences du Canada en Namibie et ailleurs. Les leçons qui en découlent peuvent servir à améliorer la planification et l'organisation d'autres opérations de maintien de la paix, par exemple au Cambodge. La collecte, l'échange et l'analyse de renseignements avec ceux qui participent actuellement ou pourraient participer à de telles opérations, et avec l'ONU elle-même, ne peuvent que renforcer l'efficacité des Nations Unies et sa réputation en tant que pacificateur.

En octobre, j'ai dépêché en Indochine, sous la direction de l'ambassadeur Alan Sullivan, qui a été à la tête de notre délégation pendant presque toute la conférence de Paris, une mission ayant pour mandat de sonder le terrain et de favoriser la reprise des négociations. L'importance d'un rôle de premier plan pour les Nations Unies dans tout règlement a été l'un des principaux messages communiqués par l'ambassadeur Sullivan aux autorités de Hanoi et de Phnom Penh.

En novembre, le gouvernement de l'Australie a proposé la mise en place d'une administration intérimaire des Nations Unies au Cambodge. Le Canada appuie sans réserve cette proposition, car elle a le mérite d'éviter le problème du partage du pouvoir entre les parties Cambodgiennes, en confiant aux Nations Unies la responsabilité d'administrer le pays pendant la période pré-électorale.

Tout comme le règlement auquel on est récemment parvenu en Namibie, grâce aux Nations Unies, la proposition Australienne garantirait effectivement qu'aucune partie Cambodgienne ne conserverait ou n'acquerrait suffisamment de pouvoir politique pour perturber le processus devant mener à des élections libres et justes. Il s'agit, à l'heure actuelle, de la proposition la plus souple et la plus raisonnable qui soit. Elle a été bien accueillie par toutes les principales parties au conflit, à l'exception des Khmers Rouges. En fait, il est de plus en plus évident qu'il y a des divergences de vues entre les Khmers Rouges et leurs deux partenaires non-communistes de la coalition.

En même temps, le Canada et d'autres pays reconnaissent que le régime en place à Phnom Penh représente davantage qu'une des quatre factions. Il semble avoir, ces dernières années, gouverné de façon satisfaisante, et le bilan qu'il présente dans la plupart des domaines est de loin supérieur à celui du gouvernement Khmer Rouge qui l'a précédé. On ne peut en trouver meilleur exemple que du côté des droits de l'homme et du respect fondamental de la vie humaine.

Le processus de paix a franchi une autre étape la semaine dernière, avec la rencontre à Paris des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Cette rencontre a permis aux mentors de chacune des factions Cambodgiennes ennemies de s'entendre, pour la première fois, sur un nombre important d'éléments. Leurs vues ont été résumées dans un communiqué en 16 points, où l'accent est mis sur une contribution plus importante des Nations Unies dans le règlement du problème Cambodgien.

La décision de la Chine de souscrire au communiqué est une concession majeure et donne à penser qu'elle pourrait, après avoir longtemps insisté pour que les Khmers Rouges jouent un rôle clé dans un gouvernement intérimaire, faire volte-face et abandonner cette idée. Cette ouverture de la part de la Chine, principal allié des Khmers Rouges, est important si l'on veut que ceux-ci coopèrent au processus d'établissement de la Paix.

Comme je l'ai déjà dit, nous souhaiterions tous ne pas avoir à traiter avec les Khmers Rouges. Malheureusement, ceux-ci constituent toujours, sur le plan militaire, une réalité avec laquelle il faut composer, et ils dominent à cet égard les deux autres factions de la résistance. Les exclure à priori du processus de paix ne leur laisserait d'autre choix que de poursuivre la guerre civile. Nous devons au contraire trouver un moyen de les intégrer à ce processus, tout en les privant des moyens soit de faire la guerre, soit de prendre le pouvoir et de replonger le Cambodge dans l'enfer qu'il a connu sous Pol Pot.

Les prochaines semaines seront cruciales, au cours desquelles les détails du rôle éventuel des Nations Unies feront l'objet de plus amples discussions, tout comme d'ailleurs les solutions possibles à d'autres problèmes clés, par exemple le cessez-le-feu et les arrangements pendant la période de transition. Le Canada participe activement à ce processus.

Si les parties Cambodgiennes devaient retourner à la table de négociations avec la même souplesse et la même détermination dont ont fait preuve à Paris les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, il est probable alors que la prochaine étape serait la reprise de la conférence de Paris.

En tant que coprésident d'un de ses plus importants comités, nous nous attendons à être au cœur des préparatifs en vue d'une nouvelle conférence à Paris. Nous allons continuer de collaborer étroitement avec nos amis en Asie et ailleurs, afin d'aider à mettre en place les conditions les plus propices à la réalisation de la paix.

Nous ferons valoir que de nouvelles possibilités se sont fait jour pour instaurer une paix véritable et que toutes les parties au conflit doivent aborder les discussions à venir avec la volonté de rechercher et d'accepter les compromis qui seront nécessaires pour mettre enfin un terme au cauchemar du Cambodge et rétablir la paix dans ce pays autrefois si doux et si calme.

La paix au Cambodge doit devenir l'une des priorités de la communauté mondiale. Le Canada a l'expérience, la capacité et la volonté nécessaires pour jouer un rôle majeur dans le processus de paix. Je peux garantir à la Chambre que c'est ce que nous allons faire.